



18^e Pèlerinage des Pères de Famille*, Brive – Rocamadour

accompagnement spirituel : Communauté Saint-Martin

** fiancés, mariés en désir d'enfant et grands-pères, vous êtes aussi des pères de famille...*

Vendredi 3, samedi 4 & dimanche 5 mai 2019

Le programme :

Vendredi 3 mai : Rendez-vous à 7h00 aux Grottes de Saint-Antoine
Marche : Brive – l'Hôpital Saint-Jean (26 Km)
19h00 : Messe à l'Hôpital Saint-Jean
20h30 : Dîner et coucher à l'Hôpital Saint-Jean

Samedi 4 mai : Marche : l'Hôpital Saint-Jean – Martel – Creysse (18 Km)
8h00 : départ
19h00 : Messe à Creysse
21h00 : Veillée

Dimanche 5 mai : Marche : Creysse – Rocamadour (15 Km)
8h00 : départ
15h00 : Arrivée au sanctuaire de Rocamadour suivie de la Messe des Familles

Les sacs à dos (duvets...) seront acheminés tous les jours de notre point de départ à l'arrivée. Nous vous demandons de prévoir uniquement les pique-niques de vendredi midi et samedi midi.

Nous passerons les nuits dans des maisons qui nous sont généreusement ouvertes. Ce pèlerinage concerne aussi naturellement les Grands-Pères. Une attention particulière leur est portée, notamment ceux pour qui cette longue marche peut sembler difficile. Une voiture d'assistance est prévue. Pour ceux qui ne peuvent marcher toute la journée, nous avons besoin de chauffeurs pour ce véhicule.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Philippe du RANQUET

☎ 06.08.54.46.35

Chèque et Bulletin à renvoyer avant le 20 avril à
AFC de la Corrèze, 45 rue Puget 19100 Brive ou
[mailto: afc.correze@yahoo.fr](mailto:afc.correze@yahoo.fr)

Informations Pratiques

Recommandations - Indications

- Il est préférable d'arriver jeudi soir, les pèlerins Brivistes seront heureux de vous accueillir et de vous héberger (en faire la demande lors de l'inscription).
- Pour ceux qui viennent en voiture, il est préférable de stationner les voitures à Rocamadour et de venir à Brive soit par le train (Rocamadour => Brive) soit par la navette spéciale pèlerin jeudi soir départ 22:00 de Rocamadour (en faire la demande lors de l'inscription).
- Pour ceux qui rejoindront le pèlerinage en cours de route, les voitures resteront sur le lieu d'arrivée, une navette est prévue pour le retour au véhicule le lundi (en faire la demande lors de l'inscription) le prix d'inscription minoré tient compte du retour en minibus.

Nuits

A l'Hôpital Saint-Jean et à Creysse, un logement en dur, dans une auberge, sera possible pour ceux qui le souhaitent (prix en supplément)
Une pré réservation a été faite par nos soins. Elle est valable jusqu'au... Donc ceux qui le souhaitent, vous pouvez contacter directement :

- L'hôtel de la Bonne Famille (05 65 37 70 38) avant le 30 mars
- L'auberge de l'Ile (05 65 32 22 01) avant le 30 mars

Et dire que vous venez pour le pèlerinage.

Pour les nuits, nous camperons : sanitaires et douches au camping.

Prévoir une tente.



Comment venir au pèlerinage ?

Covoiturage :

Contactez les organisateurs du pèlerinage qui vous mettront en contact avec des chauffeurs,

En voiture

Privilégiez le parking à Rocamadour avec retour à Brive en train ou navette,
Nous remercions les chauffeurs de nous indiquer le nombre de places disponibles dans leur véhicule lors de l'inscription.
Pour ceux dont les familles seront présentes à l'arrivée merci de nous indiquer les places disponibles pour un retour à Brive.

Départ : Grottes de Saint Antoine, avenue Michelet 19100 Brive

Point d'arrivée Rocamadour

Parking du château

Retour à Brive

Dimanche après la messe

Selon les places disponibles dans les voitures des pèlerins brivistes revenant à Brive

18° pèlerinage des Pères de Famille Brive – Rocamadour

Prénom : Nom :

Adresse :

Tel : email (personnel) :

✓ Participe au pèlerinage dès le

- Vendredi 3, 7h00 à Brive Vendredi 3, 20h30 à l'Hôpital Saint-Jean
 Samedi 4, 8h00 à Sarrazac Samedi 4, 19h00 à Creysse
 Dimanche 5, 8h00 à Creysse

✓ A besoin d'être pris en charge

- Jeudi 2, 22h00 à Rocamadour (PAF 5€ en plus)
 le..... versh. . pour retrouver le groupe
 Dimanche 5 retour Brive
 Recherche co-voiturage

✓ A besoin d'être hébergé le jeudi 2 mai au soir Oui Non

✓ Participation aux frais :

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation AFC 2019 pensez à joindre en plus un chèque de 30€ (ordre AFC)

- Adhérent AFC 35 €
- Non adhérent AFC 45 €
- Partiel (vendredi / samedi) 30 €

Chèques à établir à l'ordre de : Association Diocésaine SDP

Ce montant ne doit en aucune manière être un obstacle à votre participation, n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés